

L'intégration économique dans les Amériques : quelles stratégies pour tenter d'assurer l'américanité plutôt que l'américanisation du Québec?

Pierre-Paul Proulx

Volume 18, numéro 1, 1999

Symposium : L'américanité du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040153ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040153ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Proulx, P.-P. (1999). L'intégration économique dans les Amériques : quelles stratégies pour tenter d'assurer l'américanité plutôt que l'américanisation du Québec? *Politique et Sociétés*, 18(1), 129–150. <https://doi.org/10.7202/040153ar>

Résumé de l'article

Ce texte présente certains des traits mondiaux et nord-américains du nouveau contexte économique, social, culturel et politique dans lequel le Québec doit évoluer. Il fait ensuite un examen des caractéristiques des politiques économiques proposées couramment aux États-Unis, par l'Organisation de coopération et de développement économiques et de celles énoncées récemment au Québec. Certaines suggestions sont présentées pour favoriser la poursuite par le Québec de ses objectifs sociaux et économiques et ce tout en évitant l'américanisation de son économie.

L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DANS LES AMÉRIQUES : QUELLES STRATÉGIES POUR TENTER D'ASSURER L'AMÉRICANITÉ PLUTÔT QUE L'AMÉRICANISATION DU QUÉBEC ?

Pierre-Paul Proulx
Université de Montréal

Petite économie ouverte en Amérique du Nord, voisin des États-Unis, le Québec fait constamment face au défi d'assurer que son modèle de développement économique et social lui permette d'atteindre ses objectifs économiques, sociaux, culturels, linguistiques et politiques.

Ce n'est pas une mince tâche. Il faut composer avec les effets de la nouvelle société, l'économie informationnelle et le nouveau paradigme technologique qui la caractérise. Il faut comprendre le mieux possible la nature de la nouvelle version du capitalisme informationnel qui se répand et préciser les bénéfices et les coûts des choix auxquels le Québec est confronté.

L'ampleur de la création d'emploi, l'incidence de la pauvreté et des disparités de revenus, la nature de notre régime fiscal et de soutien et de sécurité du revenu reflèteront l'exactitude de notre diagnostic et le degré de succès que nous atteindrons dans la poursuite des mesures *privées et publiques* nécessaires pour mettre en place un modèle québécois nécessairement différent du modèle américain.¹

Après une présentation générale de certains des traits principaux du nouveau contexte qui caractérise notre fin de millénaire, nous présentons un certain nombre de propositions concernant le contexte plus spécifique d'intégration économique dans lequel le Québec doit se développer. Nous examinons ensuite le processus d'insertion en cours de l'économie du Québec dans l'ensemble nord-américain. Suivent un examen de certains traits des politiques économiques prônées aux États-Unis par l'Organisation de développement et de

1. Voir: P.P. Proulx, «La mondialisation de l'économie et le rôle de l'État » dans *L'État aux orties*, Collectif sous la direction de Sylvie Paquerot, Montréal, Écosociété, 1996, ch. IX.

Pierre-Paul Proulx, département des sciences économiques, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. Centre-Ville, Montréal (Québec), Canada, H3C 3J7.

Courrier électronique : pierre-paul.proulx@umontreal.ca

coopération économique (O.C.D.E.) et un bref aperçu de la politique de développement économique du Québec, telle qu'énoncée lors du budget de mars 1998. Nous concluons par la présentation de certaines suggestions visant à parfaire la politique de développement économique du Québec et à favoriser la poursuite de ses objectifs sociaux économiques.

LE NOUVEAU CONTEXTE ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL ET POLITIQUE : QUELS DÉFIS POUR LE QUÉBEC ?

L'ampleur du défi auquel le Québec fait face pour éviter l'américanisation peut être mieux appréciée si l'on examine sommairement le processus d'intégration économique (de mondialisation, selon certains) qui a cours et en vertu duquel nous ne sommes pas seuls à définir un modèle propre pour nous y insérer.

Par intégration économique, nous entendons la mobilité accrue de biens, services, personnes, capitaux et de l'information sous toutes ses formes (voix, image, données et texte).

Des ententes *formelles* entre gouvernements et des déterminants informels attribuables plus particulièrement au changement technologique et aux stratégies et réorganisations d'entreprises multinationales sont parmi les principaux facteurs qui expliquent l'ampleur et l'évolution de l'intégration économique.

L'intégration économique implique *l'internationalisation* de la production et de la distribution par des entreprises multinationales, une augmentation des flux de commerce entre entreprises liées et non liées par la propriété, et ce, entre industries et au sein d'une même industrie. Les flux croissants d'investissements directs à l'étranger et les efforts par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour favoriser l'application la plus complète possible des articles de la clause de la nation la plus favorisée et du traitement national accompagnent ce processus. Celui-ci a comprimé radicalement l'espace économique en diminuant le temps requis et les dépenses à encourir pour la livraison des biens, services, du capital et de l'information.

Selon le Groupe de Lisbonne², le processus d'intégration économique est passé par diverses phases : l'internationalisation, la multinationalisation et la mondialisation, étapes séquentielles de plus en plus englobantes du processus d'intégration économique.

La *multinationalisation* se caractérise par la courbe ascendante de l'investissement direct à l'étranger et par la localisation d'activités de

2. Le Groupe de Lisbonne, *Les limites de la concurrence*, Montréal, Boréal, 1995.

Résumé. Ce texte présente certains des traits mondiaux et nord-américains du nouveau contexte économique, social, culturel et politique dans lequel le Québec doit évoluer. Il fait ensuite un examen des caractéristiques des politiques économiques proposées couramment aux États-Unis, par l'Organisation de coopération et de développement économiques et de celles énoncées récemment au Québec. Certaines suggestions sont présentées pour favoriser la poursuite par le Québec de ses objectifs sociaux et économiques et ce tout en évitant l'américanisation de son économie.

Abstract. This article presents certain of the most important global and north american economic social, cultural and political features within which Quebec's economy must develop. It also examines economic policy proposals made in the USA, by the OECD, and those most recently enunciated in Quebec. Suggestions are made to favour the pursuit of Quebec's socio-economic objectives while avoiding the americanization of its economy.

production dans plusieurs pays par les firmes qui deviennent multinationales.³ À cette étape du processus d'intégration, le pouvoir et l'importance des firmes multinationales s'accroissent, alors que les pouvoirs publics et les politiques nationales doivent se modifier pour demeurer efficaces. On commence à mettre en commun des compétences afin de s'adapter aux nouvelles réalités, les entreprises agissant de plus en plus sur le plan supra-national.

Nous en serions à l'étape de la mondialisation (ce que nous appelons l'ère de l'information et du capitalisme informationnel), forme d'intégration qui touche *simultanément* les mondes de la finance, de la production, de la R&D, de la technologie, de la consommation, de la culture, les étapes précédentes n'ayant impliqué que certaines de ces réalités. Il s'agit d'un phénomène inachevé qui touche inégalement pays, régions et industries, dont certains profitent et d'autres sont écartés. En découle cependant une intégration économique qui augmente l'interdépendance entre pays, régions et villes, et qui donne lieu à des effets transfrontaliers accrus de politiques nationales. L'américanisation du Québec en découle à moins qu'un modèle québécois puisse perdurer.

Il n'y a pas de recette magique pour conserver notre spécificité culturelle et mettre en application les règles du jeu du capitalisme de

3. Le lecteur intéressé à avoir une revue des théories explicatives de ces comportements pourra consulter ces deux rapports : P.-P. Proulx, *La Région de Montréal dans la nouvelle économie: diagnostic et éléments d'une stratégie de développement*, Rapport au Ministère de la Métropole, été 1997, et *Critères de localisation d'activités économiques à Montréal, vers un modèle opérationnel pour favoriser la rétention et l'attraction d'entreprises à Montréal*, Rapport à *Montréal International*, janvier 1998.

marché mondial à savoir la libéralisation des marchés, la déréglementation de l'économie et la privatisation dans divers domaines économiques.

Notre problème est d'autant plus prononcé que la faiblesse de la monnaie canadienne donne automatiquement un escompte de plus de 30 % à toute entreprise américaine qui veut acheter une entreprise au nord de la frontière américaine.

En outre, le modèle américain est attrayant comme l'attestent la très longue période de croissance économique qui y a cours et la création significative d'emplois, certains très rémunérateurs, d'autres mal payés. Ce modèle se caractérise cependant par une augmentation de la pauvreté, un phénomène d'exclusion sociale et la croissance des inégalités, d'où formation d'enclaves de personnes privilégiées et de ghettos que l'on retrouve ici et là dans le monde⁴. Découlent de ces phénomènes une polarisation sociale et des inégalités de plus en plus prononcées. Leur ampleur est plus marquée aux États-Unis qu'au Canada et en France; c'est là le reflet de préférences redistributives différentes⁵.

Soulignons un élément figurant dans nombre d'explications du développement économique de la nouvelle économie : la synergie. On le retrouve dans les modèles de développement économique, qui signalent la nature endogène du changement technologique et de la croissance, la croissance cumulative et les rendements croissants, le rôle important du capital humain et la possibilité d'équilibres multiples⁶. On retrouve aussi cet élément d'analyse dans les travaux de nos collègues européens membres du Groupe de recherche sur les milieux innovateurs (GREMI). Ceux-ci donnent un rôle important aux synergies, à l'acceptation d'objectifs communs, à l'image collective des différents territoires. La cohésion que l'on retrouve dans les

4. Dans nos écrits, nous tentons depuis plusieurs années d'expliquer pourquoi nous anticipons l'apparition probable de disparités accrues entre villes, régions et pays, en ayant recours aux nouvelles théories du développement économique endogène et aux effets d'agglomération qui attirent les ressources vers certains territoires, vidant ainsi les lieux d'origine de leurs capitaux et ressources humaines. Ces effets sont contraires à ceux qui découlent de la théorie néoclassique conventionnelle, selon laquelle la mobilité des ressources (on ne se préoccupe pas de culture, de langue et de synergies dans ce modèle) donne lieu au contraire à une réduction des écarts.

5. Voir : P.-P. Proulx, « La mondialisation de l'économie et le rôle de l'État » dans *Mondialisation des échanges et fonctions del'État*, sous la direction de F. Crépeau, Bruxelles, Bruylant, 1997, chapitre IV. Ce chapitre examine le débat entre le modèle néo-américain et le modèle rhénan et fait une analyse des données sur l'évolution des PIB, de l'emploi, du chômage, de la productivité en France, au Canada et aux États-Unis.

6. Voir : P.-P. Proulx, « Economic Integration in North America : Formal, Informal and Spatial Aspects », dans *Konjunkturpolitik*, 42, Jahrg. H. 2-3 (1996), p. 206-222.

territoires, c'est-à-dire les entités politiques à divers paliers, dont en particulier le palier local et régional, serait donc un facteur déterminant du développement économique. Une américanité bien fondée pourrait nous être bénéfique, une américanisation qui se produirait dans le contexte canadien coûteuse car on s'y évertue à consolider une nation qui ne reconnaît pas le peuple québécois.

L'identité devient fondamentale dans une période historique caractérisée par la destructuration de nombre d'institutions, par l'affaiblissement de certains mouvements sociaux majeurs et la manifestation de nombre d'expressions culturelles éphémères⁷.

Gagner la bataille culturelle devient l'enjeu important car le pouvoir et la capacité d'influencer les comportements sont essentiels dans la nouvelle économie. On comprend mieux l'importance des Jack Valenti et des batailles pour des exemptions culturelles dans les ententes telles que l'ALÉNA et l'OMC si on comprend que la diffusion et la manipulation de l'information et de symboles sont à la base du pouvoir, que le pouvoir est à la source du capital, et que les deux ensemble déterminent la hiérarchie sociale dans le nouveau contexte. Ce n'est pas un mince défi que de promouvoir l'américanité et non l'américanisation du Québec dans un tel contexte.

En outre, l'activité en réseau affecte la culture et le pouvoir de façon importante, ce qui inquiète les citoyens, citoyennes et gouvernements de presque tous les pays du monde sauf les États-Unis, eux qui sont le noyau autour duquel il nous faut tenter de nous définir une américanité.

On ne doit pas se surprendre que couramment nombre d'initiatives visent à construire ou à conserver des identités autonomes. On cherche à mettre en valeur une logique sociale différente.

On cherche de nouveaux systèmes de valeur. Le fondamentalisme religieux, le nationalisme, le localisme, le séparatisme ethnique, les communes culturelles, le féminisme, l'environnementalisme, le déclin du patriarcat, le productivisme... représentent autant de façons de sortir de la logique sociale qui accompagne le nouveau contexte. On se retourne vers soi d'une part, mais on recherche aussi le groupe d'autre part (le *Net* et le *Self* de Manuel Castells). On cherche à créer des familles plus égalitaires, on poursuit tout ce qui mène au développement durable. On veut promouvoir l'équité entre les générations. On crée dans la cité des territoires riches qui coexistent avec des ghettos, et on se bat à coup de symboles dans les médias pour influencer les cultures dans l'ère de l'information.

7. Voir les volumes récents de Manuel Castells, *The Rise of the Network Society*, Cambridge, Mass., Blackwell Publishers, 1996, *The Power of Identity*, Cambridge, Mass., Blackwell Publishers, 1997 et *End of Millenium*, Cambridge, Mass., Blackwell Publishers, 1998, Blackwell Publishers, pour l'évocation et le développement de nombre des thèmes qui font partie de notre analyse.

Selon Castells, la recherche de l'identité serait aussi importante que le changement technico-économique dans le façonnement de la nouvelle économie dans laquelle nous devons nous inscrire.

À partir d'un examen de l'histoire du développement technologique, M. Castells postule que l'État peut étouffer le développement technologique tout comme il peut l'accélérer. Il note que l'habileté de différentes sociétés à maîtriser la technologie détermine leur destinée, d'où l'importance de ne pas tomber dans le déterminisme technologique et d'accepter le rôle que pourrait et doit jouer le gouvernement du Québec dans la mise en place d'un modèle d'américanité. L'ensemble du contexte culturel-institutionnel et les caractéristiques du système social affectent l'absorption, la diffusion et la génération de nouvelles technologies. La question du développement économique nécessite donc une approche globale. Impossible de négliger les volets technologiques et économiques dans la recherche des caractéristiques d'un modèle d'américanité pour le Québec.

Dans le contexte de la nouvelle économie, les appels à la privatisation et à la déréglementation ainsi que le nombre grandissant de fusions et acquisitions nous obligent à actualiser notre compréhension des rôles que jouent les firmes multinationales et les gouvernements dont les pouvoirs *respectifs* infléchissent le fonctionnement du marché. Il nous faut dépasser nos réflexions sur le rôle des PME dans ce nouveau contexte pour aborder celui de leurs relations avec les grandes entreprises et les relations à établir avec ces dernières, dont le fonctionnement reflète cependant certaines caractéristiques nationales des pays où l'on retrouve leurs sièges sociaux.

La globalisation du capital, la multilatéralisation de nombre d'institutions et la décentralisation de l'autorité aux niveaux régional et local donnent lieu à l'État réseau, et sa place dans le réseau détermine son pouvoir. Les institutions politiques deviennent de plus en plus des lieux de négociation plutôt que des sièges de pouvoir, et le jeu politique s'en trouve largement modifié.

Notons cependant que des pans entiers des économies nationales ne sont pas influencés par la mondialisation. Leur logique interne est différente de celle que nous avons mise en lumière dans ce texte. Il s'agit du «quatrième monde» dont traite Castells. Ce monde protectionniste et refermé sur lui-même est à éviter pour le Québec. De toute façon, les forces de l'intégration économique se manifestent partout, même dans les relations américano-cubaines.

Concluons en énumérant certains faits saillants du nouveau contexte dont doit tenir compte le modèle d'américanité du Québec. Il y a, entre autres, l'autoroute électronique, les communications mobiles, le multimédia, l'utilisation de la biotechnologie et de l'ingénierie génétique, la centralisation de certains pouvoirs. Il y a aussi la déconcentration et la décentralisation d'où les réseaux multilatéraux et la géométrie variable des responsabilités, la présence de citoyens et citoyennes

de plus en plus informés (dont un pourcentage grandissant disposera des connaissances pour se renouveler et comprendre le nouveau contexte). Il y a enfin une accélération du taux de productivité à mesure que les nouvelles technologies de l'information pénétreront de plus en plus nos activités, des disparités territoriales accrues, des disparités de richesse et de revenus imposantes, un développement considérable des médias, de la publicité, des activités sportives et de loisirs ainsi que la mise en place des industries de services aux entreprises et aux personnes, la naissance continue de sectes et de mouvements à vocation unique. Voilà des traits probables du nouveau millénaire auquel nous devons tenter de nous préparer.

Et il n'y a aucun refuge. Les spécificités culturelles chinoises et japonaises ne sont pas sur le point de disparaître ; elles sont le gage de la survie d'un modèle chinois ou japonais pour le prochain millénaire.

Mais le Québec ? Les Canadiens et les Expos se doivent de jouer selon les règles nord-américaines, quitter Montréal, ou jouer dans les ligues mineures. Il n'en est pas autrement pour nos entreprises ! Notre défi est d'en arriver à un modèle québécois avec l'aide de notre État oui, mais sans l'État-providence du passé et sans l'État néolibéral avec ses disparités et ses abus.

LE CONTEXTE NORD-AMÉRICAIN DANS LEQUEL DOIT SE DÉPLOYER LE QUÉBEC

Nous avons évoqué ci-haut le fait que l'intégration économique donne lieu à un rôle grandissant pour les mécanismes du marché. Cela pose un défi sérieux aux gouvernements qui veulent contrôler leur développement économique et social.

On doit donc s'attendre à une ouverture grandissante des économies nationales au commerce international. Le commerce des firmes multinationales compte pour environ 33 % du commerce mondial, et les exportations des firmes multinationales non affiliées comptent pour un autre tiers du commerce mondial, selon le Secrétariat de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Il découle du processus d'intégration économique une recomposition sectorielle et territoriale de l'activité économique dans les Amériques. Certaines régions réussissent à prendre efficacement le virage de la nouvelle économie, d'autres pas.

Le virage nord-sud (Canada-États-Unis) et sud-nord (Amérique latine – États-Unis.) s'accompagne d'un déplacement graduel de l'activité manufacturière initialement concentrée dans le nord-est du continent nord-américain et les Grands Lacs, vers l'ouest et le sud⁸.

8. Voir Paul Krugman, *Geography and Trade*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 1991 pour un examen intéressant de cette question. Voir aussi : P.-P. Proulx,

On doit comprendre cette recombinaison spatiale de l'activité pour assurer que le Québec s'y adapte avec le plus de succès possible. Identifier les régions dynamiques et comprendre le rôle fondamental des grandes entreprises et du commerce intra-firme et intra-industrie est très important dans ce processus⁹.

Le Texas comme porte d'entrée et de sortie avec le Mexique, Miami avec un rôle analogue pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et la région transfrontalière Cascadia (Seattle-Vancouver) pour l'Asie sont des manifestations du phénomène de recombinaison spatiale à laquelle il nous faut réagir.

Et le commerce intra-firme en proportion du commerce total entre le Canada et les États-Unis serait de 46 % des exportations totales et 44 % des importations totales. Le commerce intra-firme constituerait près de 30 % du commerce entre les États-Unis et le Mexique, d'où l'importance de s'intéresser aux déterminants des décisions de localisation de leurs sièges sociaux, de leurs unités de production et de recherche, de leurs décisions d'exportation et d'investissement direct à l'étranger. La difficile et aléatoire perception des impôts dans ce genre de commerce pose un problème particulier. Et que dire de l'effet de différences dans les charges fiscales qui reflète des choix collectifs concernant entre autres la culture et la redistribution sur la localisation des firmes multinationales ? Viser un modèle plus redistributif des biens publics pertinents au modèle québécois implique des charges fiscales plus élevées que celles de nos voisins américains avec lesquels nous devons rivaliser sur le plan économique.

En 1995, les exportations internationales de biens et services constituaient 33 % du PIB québécois et les expéditions interprovinciales 21 %. Entre 1990 et 1995, la hausse de la valeur ajoutée induite par les exportations provenait à 89 % des exportations internationales et à 11 % des expéditions interprovinciales. La hausse des emplois liés aux exportations entre 1990 et 1995 a été de 50 000 provenant

« Aspects économiques de l'intégration continentale », Séminaire Interaméricain, Collège des Amériques, le 12 août, 1998, photocopié ; ainsi que P.-P. Proulx, P. Gudino et G. Cauchy « Les entreprises et les institutions de la région de Montréal face à l'Aléna et à l'intégration économique latino-américaine, dans Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), *Le positionnement de la région de Montréal face à l'intégration économique latino-américaine*, Montréal, septembre 1995.

9. Pour une présentation plus élaborée des sujets traités sommairement ici voir P.-P. Proulx, « La région de Montréal dans la nouvelle économie : diagnostic et éléments d'une stratégie de développement », Rapport au Ministère de la Métropole, photocopié ; « Critères de localisation d'activités économiques à Montréal, vers un modèle opérationnel pour favoriser la rétention et l'attraction d'entreprises à Montréal », *Montréal International*, janvier 1998.

d'une hausse de 103 000 liés aux exportations internationales et d'une baisse de 53 000 liés au niveau des exportations interprovinciales.

Selon les données des Comptes économiques provinciaux, les exportations et expéditions interprovinciales de biens et services sont passées de 43 % du PIB québécois, au prix du marché, en 1990 à 54 % en 1995, ce qui est une manifestation des effets de l'intégration économique.

Le rapport entre les expéditions de marchandises et services du Québec aux autres provinces et les exportations internationales de marchandises et services du Québec a évolué comme suit depuis 1990 : 0,52 en 1990 ; 0,51 en 1991 ; 0,49 en 1992 ; 0,44 en 1993 ; 0,41 en 1994 ; 0,42 en 1995 ; et 0,37 en 1996. En 1996, les expéditions aux autres provinces ont été de 36 000 millions de dollars, et les expéditions internationales de 60 200 millions de dollars.

Le rapport des achats de marchandises et services du Québec en provenance des autres provinces et les importations internationales du Québec évolue lui aussi inévitablement vers le bas. Il se situe 0,45 en 1990 et 0,38 en 1996, année où les achats interprovinciaux étaient de 36 000 millions de dollars canadiens et les importations internationales de 58 700 millions de dollars canadiens.

Nos études précédentes nous ont permis de comparer les expéditions et achats interprovinciaux et les soldes commerciaux entre le Québec et les provinces de l'Atlantique et l'Ontario avec des données pour 1984 et 1990.¹⁰ Notons que le surplus commercial dans le solde global dont le Québec profite avec les provinces de l'Atlantique est compensé par un déficit important avec l'Ontario.

Le virage vers le Sud se manifeste de plus en plus et, tel qu'indiqué dans notre rapport à Montréal International, un des problèmes de la Région métropolitaine de Montréal est la lenteur de son virage vers le Sud à cause d'une trop grande dépendance à l'égard du marché ontarien.

Le virage vers l'international concerne surtout les États-Unis. En 1990, les exportations du Québec à destination des États-Unis représentaient 76,1 % du total de ses exportations. Ce pourcentage a atteint 82,07 % en 1994 et se situait à 82,01 en 1997.

En ce qui concerne les importations du Québec en provenance des États-Unis, les statistiques disponibles indiquent que la part américaine de nos importations totales est de 47 %. Il s'agirait d'un chiffre sous-estimé, une bonne part de nos importations américaines transitant par l'Ontario. Après un ajustement pour le transitage, le pourcentage américain de nos importations totales serait plus près de 55 %. Le déficit commercial des États-Unis (12,8 milliards de dollars

10. P.-P. Proulx *Intégration économique et modèles d'associations économiques Québec-Canada*, Étude 15, L'Avenir dans un Québec Souverain, Québec, Les Publications du Québec, 1995.

américains) avec le Québec serait sur-estimé parce que certaines des exportations américaines destinées au Québec sont comptabilisées comme étant des exportations vers l'Ontario¹¹.

Nul doute que l'évolution du taux de change, de la productivité américaine et canadienne, et la spécialisation grandissante du Québec en produits de haute technologie expliquent en partie ce phénomène. Ces facteurs n'expliquent pas tout cependant, comme nous le constaterons dans ce qui suit.

Les effets de la présence de la frontière canado-américaine s'estompent progressivement, les forces économiques prenant de plus en plus le dessus et vouant à l'échec les projets politiques voulant former un marché commun d'un océan à l'autre. L'espace économique des provinces du Canada coïncide de moins en moins avec l'espace politique strictement canadien. Il s'agit d'un retour au début de la colonisation en Amérique du Nord, où la frontière entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre avait peu d'importance.

La région transfrontalière du Nord-Est : une région qui renaît de ses cendres

En 1997, le Québec a exporté des biens en Nouvelle-Angleterre pour 8125 millions de dollars canadiens, ce qui représente 15,6 % du total de ses exportations de biens. En 1988, cette part s'établissait à 12,5 %. La part de la Nouvelle-Angleterre en 1997 est supérieure à celle de l'ensemble de l'Union Européenne (8,4 %), de l'Asie et de l'Océanie (5,0 %) et de l'Amérique latine (2,0 %).

L'augmentation de la part relative de la Nouvelle-Angleterre dans les exportations québécoises pendant la période 1988-1997 serait due à l'augmentation relative des achats du Vermont, du Maine et du Massachussets. Les parts relatives des autres États ont peu changé ou étaient en déclin.

Un examen plus détaillé des flux de commerce entre le Québec et le Vermont indique que ce sont les exportations d'autres équipements et matériel de télécommunications c'est-à-dire les expéditions d'IBM à Bromont vers Burlington et Essex Junction, qui expliquent en grande partie la croissance de la part de la Nouvelle-Angleterre comme destination américaine des exportations du Québec.

Nous en avons conclu que le commerce dynamique entre le Québec et le Vermont était du commerce intrafirme et intra-industrie, genre de flux commerciaux qui augmentent en importance et qui jouent un rôle fondamental dans le processus intégratif au sein de la région nord-est, ainsi qu'entre elle et ses marchés extérieurs.

11. Estimation transmise par R. Lahaie du MICST.

Nos travaux nous ont aussi portés à conclure que les exportations du Québec s'adaptent lentement mais sûrement à la recomposition territoriale de l'économie américaine, la croissance des économies d'états situées loin du Québec étant supérieure à celle des États limitrophes. De là l'importance pour les entreprises du Québec de pénétrer des marchés de plus en plus lointains.

Notre conclusion selon laquelle les relations commerciales du Québec (et de la région Nord-Est) se feront de plus en plus avec des États et marchés lointains n'entre pas en contradiction avec notre conclusion selon laquelle le Vermont (un État limitrophe) est une destination des plus dynamiques pour les exportations et importations du Québec. Le Vermont sert d'État de transit et les produits que l'on y assemble sont destinés à des marchés lointains.

Ce constat sous-tend de façon importante un élément majeur de la stratégie que nous proposons pour consolider la région Nord-Est et favoriser le développement économique du Québec. La spécialisation et la pénétration de marchés dynamiques doivent être poursuivies par les entreprises et encouragées par nos gouvernements car elles nous permettraient de profiter le plus pleinement possible du processus d'intégration économique en cours. Aussi la spécialisation que l'on retrouve au sein des entreprises multinationales, qui décomposent et recomposent leurs activités de production et de distribution en Amérique du Nord offre des possibilités de commerce intra-industrie. L'importance du commerce intra-industrie est donc un indicateur sensible du degré d'intégration et donne une indication des secteurs auxquels il faut s'intéresser dans notre stratégie de développement économique.

Il serait opportun de favoriser diverses initiatives communes telles que les alliances, les partenariats et l'investissement direct étranger au sein de la région Nord-Est, ce qui permettrait l'accès à des marchés dynamiques plus lointains. Le marketing commun de la région Nord-Est à des fins touristiques est un exemple de ce genre d'initiative. Signalons au passage qu'il est indiqué d'introduire un volet investissement direct à l'étranger dans notre politique d'investissement. Sauf erreur, il s'agit d'un sujet que l'on n'a pas abordé de front dans les réflexions sur la politique d'investissement direct du Québec.

Certains de nos travaux de recherche récents consistaient en une analyse des exportations de chacun des États de la Nouvelle-Angleterre. Notre intérêt était d'identifier des secteurs dans lesquels les entreprises québécoises pourraient devenir des partenaires et des fournisseurs auprès des entreprises exportatrices de la Nouvelle-Angleterre, au moyen d'investissements directs étrangers, d'alliances et de partenariats¹².

12. Voir : P.-P. Proulx, « La région de Montréal dans la nouvelle économie : diagnostic et éléments d'une stratégie de développement », *op. cit.*

Un examen des données sur la provenance des importations du Québec indique que la part des importations provenant de la Nouvelle-Angleterre est en croissance : elle était de 6,8 % en 1988 et de 10,2 % en 1997. Cette augmentation est essentiellement due à la croissance des parts du Vermont et du Massachussets. Voilà des données qui indiquent l'existence et l'importance d'une région Nord-Est.

Un examen des données indique que la part des exportations de haute technologie du Québec se situait comme suit en 1996 : 23,27 % à l'échelle mondiale ; 21,99 % à l'échelon des États-Unis. Les données pour 1997 sont respectivement de 23,65 % (monde), 23,33 % (É.U.). La Nouvelle-Angleterre a reçu 41 % (en 1996) et 35 % (en 1997) de toutes les exportations de haute technologie du Québec aux États-Unis.

Voilà des indicateurs éloquentes de l'intégration nord-sud à l'œuvre en Amérique du Nord. Il s'agit aussi d'une manifestation du rôle du commerce intrafirme et intra-industrie dans le processus d'intégration en cours en Amérique du Nord. Et la place importante des produits de haute technologie dans les flux d'exportation Québec-Nouvelle-Angleterre est une des données qui motive notre thèse selon laquelle il existe une région économique transfrontalière dans le nord-est de l'Amérique, dont le Québec fait partie avec les États de la Nouvelle-Angleterre.

L'intégration et un rôle grandissant pour les agglomérations urbaines

L'intégration économique incite les autorités publiques à mettre des compétences en commun pour traiter de problèmes sans frontières. Elle donne également lieu à la recherche de synergies locales et régionales et, donc, à un rôle économique grandissant pour les villes et régions (dont certaines sont transfrontalières), niveau territorial où sont concentrées les infrastructures multimodales, les ressources humaines, les compétences, l'information et les synergies et collaborations qui sous-tendent et permettent plus d'efficacité dans la production, la recherche et la transmission de connaissances. Il s'agit de la manifestation *localisation* du phénomène de mondialisation. Certaines villes et régions tireront profit du phénomène de *métropolisation* qui se manifeste. Le Québec, et la région de Montréal particulièrement, doit relever des défis importants pour redresser à long terme son déclin relatif en Amérique du Nord. Certains traits positifs de la nouvelle économie s'y trouvent, d'où espoirs ; certains legs et poids du passé existent aussi, d'où problèmes et défis¹³.

13. Voir : C. Courlet, « Espace et districts industriels », *Revue d'Économie Régionale*

Le succès de l'insertion et de la participation des villes, régions et États dans la nouvelle économie repose grandement sur le niveau de synergie, d'acceptation commune d'objectifs, d'échange d'information, et d'apprentissage collectif que l'on y trouve. La géographie économique et les synergies entre entreprises et entre villes deviennent des déterminants importants de la compétitivité des entreprises de la Région métropolitaine de Montréal (RMM) et de la région Nord-Est. Nos théories endogènes du développement économique et les critères et stratégies de localisation des firmes multinationales indiquent l'importance qu'il faut donner au bon fonctionnement de l'économie locale-régionale. Agir sur ces aspects et corriger l'image négative que certains donnent de la RMM et du Québec favoriseraient sûrement le développement économique de la province. L'américanisation du Québec nuirait à son développement économique, culturel et social. Un modèle d'américanité, au contraire, serait un des éléments (il n'est pas suffisant toutefois) pour une participation réussie du Québec dans le nouveau contexte.

Quelques recommandations

Nous concluons que l'élaboration et le suivi d'une stratégie de développement économique multiplicatif, dont un volet viserait l'ensemble de la région transfrontalière, pourrait procurer un développement économique et social enviable. D'autant plus qu'avec l'intégration économique formelle (ALÉ et ALÉNA) et informelle (les investissements directs étrangers, les alliances et partenariats des firmes multinationales) les frontières disparaissent et nous placent dans une situation qui s'apparente en partie à celle que l'on a connue au début du peuplement et du développement de l'Amérique du Nord.

Mentionnons aussi l'importance qu'aurait pour le Québec un volet régional transfrontalier dans son modèle de développement économique. En découlent des politiques et des stratégies culturelles, sociales, sportives, et des activités résilinaires avec des voisins américains.

Les changements technologiques dans les transports, les communications, conjugués aux stratégies d'investissement direct à l'étranger et aux alliances et partenariats des firmes multinationales donnent aussi lieu à des réseaux d'activités qui relient des villes et régions souvent distantes. Les produits et services de haute valeur ajoutée (il s'agit souvent de produits et services de haute technologie) circulent

et Urbaine, n° 5, 1997, p. 843-850; cet article présente des raisons théoriques qui motivent des politiques et des programmes et initiatives privées au niveau territorial de la RMM.

de plus en plus loin. On devrait consolider les territoires d'appartenance spatiale de la RMM, du Québec et de la région Nord-Est afin d'agir plus efficacement au sein de réseaux interrégionaux.

Autre stratégie de développement économique et de réalisation sociale, culturelle : promouvoir le développement de PME et les aider à obtenir des mandats de production et de distribution ainsi que des contrats de sous-traitance pour des produits de haute technologie et des services incorporant du savoir, cela dans les États et les provinces de la région Nord-Est et aussi dans des villes dynamiques situées à l'extérieur de cet espace.

Les activités économiques s'organisent à la fois en réseaux planétaires et entre agglomérations urbaines. C'est ainsi que naissent des relations horizontales entre territoires éloignés. Il nous faut donc identifier nos partenaires des régions et des états américains, compte tenu de notre compétitivité relative, des déterminants de l'évolution de notre compétitivité et de l'effet des politiques économiques sur le développement économique à ce niveau. Le développement des relations interrégionales-internationales conjugué au phénomène de métropolisation expliquent en bonne partie les causes du décrochage potentiel des villes centres vis-à-vis de leur arrière-pays¹⁴. Les problèmes politiques et autres qu'entraîne le clivage linguistique entre les citoyens de l'Île de Montréal et ceux du reste du Québec, risquent de s'exacerber car la métropolisation qui accroît les relations commerciales, touristiques, culturelles entre grandes villes, diminue également ce type de relations avec l'arrière-pays.

L'intégration économique désintègre les entités politiques nationales, l'espace économique étant déterminé par les technologies, les relations de propriété et les ententes intergouvernementales au niveau régional et au niveau mondial.

La poursuite incessante du modèle différent qui vise l'américanité du Québec est un *sine qua non* de notre participation réussie à la nouvelle économie du prochain millénaire.

AMÉRICANITÉ OU AMÉRICANISATION : QUELLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC ?

C'est sur tous les continents que se poursuit le débat sur la meilleure politique économique à adopter pour atteindre ou maintenir un rythme de développement économique, de création d'emploi et certains objectifs sociaux tels que la diminution des écarts de revenu.

14. Voir : S. Côté « Relations économiques régionales et hétérogénéité de l'espace québécois », *Recherches sociographiques*, vol. XXXVII, n° 3, 1996, p. 517-537.

Rares sont les pays qui ne s'inquiètent pas des effets de l'intégration économique sur l'emploi, la cohésion sociale et l'équité. Certains considèrent que des arbitrages sont inévitables entre l'objectif d'une répartition plus égale des revenus et celui d'une amélioration des résultats sur le front de l'emploi, l'un se faisant aux dépens de l'autre. D'autres rejettent la notion d'arbitrage et considèrent qu'un faible niveau du chômage est une condition indispensable de l'équité. Ils croient qu'à long terme les possibilités d'emploi permettront de réduire les inégalités de revenus. Les débats idéologiques du passé persistent.

Afin d'en arriver à un premier projet qui pourrait faire l'objet d'un examen sérieux, il nous faudrait parfaire notre analyse du processus d'intégration économique, analyser en détail les assises de la croissance de l'économie américaine – qui est la plus adaptée au nouveau contexte – et passer en revue l'ensemble de la politique économique du Québec, tâche que nous n'avons pas accomplie.

Il est aussi nécessaire d'élaborer et d'évaluer des scénarios pour un Québec ayant une monnaie fixée en valeur par rapport au dollar américain ou variant à l'intérieur d'une zone préétablie (un genre de serpent nord-américain). D'autres scénarios pourraient dessiner les contours d'un Québec riche en capital, ou d'un Québec à croissance lente ou modérée, ou d'un Québec ayant une population vieillissante¹⁵.

Quelles politiques pour un Québec américanisé ?

Un débat intéressant entre Mortimer B. Zuckerman et Paul Krugman dans un récent numéro de *Foreign Affairs*, nous permet d'identifier certains des éléments et accents de la politique économique avec lesquels il nous faudra travailler dans les années qui viennent¹⁶.

Zuckerman prêche un modèle qui appliqué au Québec supposerait l'américanisation de son économie. Très enthousiaste au sujet du développement économique futur des États-Unis, il évoque les facteurs suivants dans son analyse : une culture qui met en valeur l'individualisme, l'entrepreneuriat, le pragmatisme et la recherche de la nouveauté; un capitalisme « bottom-up »; l'utilisation de contrats et des règles du droit plutôt que la coutume, la famille et les pots-de-vein; une diversification grandissante des modes d'épargne réduisant le rôle des banques et des compagnies d'assurance; un volume élevé d'investissement à long terme, des systèmes de comptabilité et d'information permettant aux Américains de savoir ce que l'on fait de leur

15. Voir : O.C.D.E., *The World in 2020*, 1997, pour une réflexion intéressante qui pourrait inspirer certains des scénarios pour le Québec.

16. Voir : M.B. Zuckerman « A Second American Century » et P. Krugman « America the Boastful », dans *Foreign Affairs*, mai/juin, 1998.

argent; une synergie accrue entre les milieux des affaires et les milieux financiers; la désinflation dans le prix des biens accompagnée pour diverses raisons de taux d'intérêt peu élevés; un niveau soutenu d'investissement en capital entre autres pour des ordinateurs et autres technologies de l'information; une ouverture grandissante de l'économie au commerce international; une utilisation poussée de nouvelles technologies; des investissements en formation des ressources humaines pour utiliser les nouvelles technologies; une production de plus en plus importante de la part d'industries axées sur le savoir, etc.

Convenons que la liste est intéressante et que notre lecture du nouveau contexte d'intégration économique ne suggère pas d'en retrancher beaucoup d'éléments. Mais choisir la voie de l'américanité ne signifie pas choisir entièrement la voie américaine telle que prônée par Zuckerman.

Paul Krugman de son côté, tout en convenant que l'année 1997 a été une très bonne année de croissance économique pour les États-Unis, affirme qu'il n'y a aucune raison de croire que le taux de croissance potentiel à long terme de l'économie américaine a augmenté. Il convient que l'on utilise probablement mieux la capacité existante sans souffrir d'inflation. Il signale que la production par travailleur aux États-Unis a augmenté à un taux guère plus élevé que 1 % par année durant les 25 dernières années. Pour expliquer le bon fonctionnement actuel de l'économie américaine, il évoque l'importance des activités de traitement et de diffusion de l'information, une bonne conjoncture et certains facteurs tels que le «managed health care» et un affaiblissement des syndicats ainsi que la situation des économies en Asie (présumons qu'il fait allusion aux années d'après guerre jusqu'au début des années 1990).

Il nous incombe d'améliorer notre performance en ce qui concerne la productivité. Le modèle américain auquel nous n'échappons pas, du moins en partie, ne semble pas une panacée sur ce plan.

Et que dire des écarts de revenu, si prononcés, qui augmentent, des centres-villes en «trou de beigne», de la violence que vivent nos voisins du Sud? Voulons-nous réellement un Québec américanisé?

Quelles politiques selon l'O.C.D.E.?

L'O.C.D.E., après un examen récent des effets de sa politique de l'emploi, continue de proposer, pour accentuer les capacités d'adaptation et de renforcement et, selon la situation propre des pays, des mesures qui visent à accroître la souplesse des marchés du travail et des produits. Ces recommandations s'appliqueraient plutôt aux pays d'Europe continentale qu'à l'Amérique du Nord quoique nous en voyons certains éléments dans les politiques canadiennes et québécoises.

Pour les pays où la flexibilité est plus grande, l'inégalité des revenus et la pauvreté sont croissantes et la progression du revenu réel est lente, on continue de proposer l'amélioration des qualifications et des compétences, la mise en œuvre d'une politique active du marché du travail plus efficace et l'utilisation de mesures pour accroître la capacité d'innovation de l'économie¹⁷.

L'O.C.D.E. prône des réformes générales plutôt que des réformes sélectives, une situation macroéconomique stable, des taux d'intérêt réels peu élevés et un climat de certitude. Ce sont là d'autres déterminants importants de la création d'emploi et de l'innovation. En ce qui concerne la politique macroéconomique on continue de prôner un assainissement budgétaire mené dans un cadre d'action à moyen terme, la stabilité des prix et une politique monétaire soutenant la création d'emploi. Nul doute que le développement économique du Québec peut profiter de la mise en place de ces politiques.

Quelles politiques selon le dernier énoncé du Gouvernement du Québec ?¹⁸

La stratégie annoncée comporte trois grands volets. Le *premier volet* comprend les mesures suivantes : des services publics et des infrastructures de qualité ; le renforcement d'une fiscalité concurrentielle pour les entreprises ; une fiscalité concurrentielle pour les particuliers ; une réglementation des activités économiques souple et efficace ; un système financier performant.

Le gouvernement dit vouloir appuyer la formation de la main-d'œuvre, l'innovation, le développement des marchés et les investissements. On considère comme essentiel le maintien de l'équilibre budgétaire après l'atteinte du déficit zéro. On s'engage à réduire l'écart fiscal entre le Québec et ses principaux partenaires commerciaux et à diminuer le taux d'endettement.

Pour appuyer le développement des marchés, on se propose de soutenir les PME dans leurs efforts de commercialisation et d'exportation. On aidera à constituer des réseaux d'entreprises ; on s'assurera de recueillir et diffuser l'information stratégique, on améliorera l'accès au capital de risque et au financement d'appoint des exportations ; on favorisera la participation des entreprises québécoises aux projets d'infrastructure et de construction, marché considérable à l'échelle internationale.

17. *L'Observateur de l'O.C.D.E.*, août-septembre 1997, p. 41.

18. Gouvernement du Québec, Ministère des Finances, Québec, Objectif emploi, Vers une économie d'avant-garde, Une stratégie de développement économique créatrice d'emplois, mars, 1998 (4 volumes).

Le *deuxième volet*, qui vise le développement d'une économie humaine et solidaire identifie les domaines suivants d'activité à améliorer : un système d'éducation performant ; des programmes de formation et d'adaptation de la main-d'œuvre ; des mesures actives du marché du travail ; la levée d'entraves à l'intégration au marché du travail ; le développement de l'économie sociale ; l'encouragement des initiatives locales et régionales.

Dans le *troisième volet* visant le développement durable, on propose une stratégie qui s'inscrit dans une perspective de développement durable et d'équité intergénérationnelle.

On constate déjà dans le modèle québécois des éléments qui le distingue du modèle américain. Il ne faut cependant pas se surprendre d'observer nombre de ressemblances.

CONCLUSION

La compétitivité du Québec dans le contexte de la nouvelle économie dépend de certains facteurs dont : a) sa capacité technologique et l'articulation entre technologie, société et industrie que l'on y trouve ; b) son accès à un plus grand marché et à certains marchés régionaux américains en particulier ; c) sa stratégie de pénétration des marchés ; d) la capacité des gouvernements du Québec à attirer les activités de la nouvelle économie par leurs politiques de développement technologique, ses politiques de formation des ressources humaines, ses politiques d'achat public dont l'OMC tente de circonscrire l'utilisation ; e) la densité des synergies horizontales et verticales que l'on y trouve ; f) le capital de risque disponible ; g) les alliances partenariales et l'investissement de ses entreprises, etc.

Dans la nouvelle économie les générateurs de connaissances et d'information deviennent des atouts importants pour le développement économique de n'importe quel ville, région ou pays, car les connaissances et l'information sont à la source de la productivité et de la compétitivité. D'où l'importance de former et de garder ses chercheurs scientifiques et ses gestionnaires en ressources humaines et de s'assurer qu'ils aient constamment accès à l'information et aux connaissances. Le Québec fait donc face à un défi considérable pour la poursuite de sa lancée, bien amorcée, vers la nouvelle économie : assurer que ses entreprises, collèges, universités et instituts divers forment bien la main-d'œuvre, et garantir que le contexte fiscal, social, culturel, sportif soit tel que les travailleurs intellectuels veuillent bien venir et rester au Québec¹⁹. Le milieu et le territoire sont des déterminants de plus en

19. Notre enquête sommaire sur les déterminants de la localisation dans la Région de Montréal des entreprises américaines qui s'y sont localisées depuis quelques

plus importants du développement économique dans la nouvelle économie.

Castells souligne que dans un monde caractérisé par des flux mondiaux de richesse, de pouvoir et d'images, la recherche d'identité collective et individuelle devient essentielle. Le Québec sera d'autant plus viable qu'il sera spécifique et intégré dans les réalités largement partagées dont la langue fait partie et est un élément plus rassembleur que la race et l'ethnie selon la signification que lui donnent nombre de nos voisins canadiens. Le modèle que nous prônons accorde un rôle très important aux synergies et à l'acceptation largement partagée d'objectifs socioéconomiques ainsi qu'à la diffusion, à l'échange de connaissances et à la mise en marche d'un processus collectif d'apprentissage. Pour y arriver, il faut une prise de conscience de la spécificité socioculturelle et linguistique du Québec, élément essentiel à sa performance économique dans la nouvelle économie. Il ne s'agit pas d'un Québec américanisé !

Le modèle de développement économique que nous avons défini ici et dans nombre d'écrits souligne l'importance de considérer et d'influencer le changement technologique et les stratégies des entreprises multinationales. Leur rôle fondamental dans les flux commerciaux canado-américains est tel qu'une politique visant à aider les PME du Québec à devenir des fournisseurs spécialisés de ces firmes s'avère essentielle.

Dans l'ère de l'information, la source de la productivité provient de la technologie, de la génération de connaissances, du traitement de l'information et de la communication de symboles. L'ère actuelle de l'information se caractérise par l'effet des connaissances sur les connaissances comme source de productivité. Nous avons encore beaucoup à faire dans ces domaines.

Le nouveau paradigme technologique, celui des technologies de l'information, né aux États-Unis dans les années 1970, exerce une influence fondamentale qu'il nous faut comprendre pour raffiner nos stratégies de développement économique. La personnalisation, l'interactivité, les réseaux, et la recherche incessante d'innovations technologiques sont des caractéristiques fondamentales du nouveau contexte auquel il nous faut nous adapter.

L'activité résiliaire serait la logique d'organisation qui modifie le fonctionnement et notre performance de production, de pouvoir et notre *culture*. La présence dans les réseaux est fondamentale pour le développement économique du Québec, car la nouvelle économie est organisée de plus en plus en réseau de capital, de gestion, et

années indique que les problèmes de recrutement de dirigeants d'entreprises sont réels. Voir P.-P. Proulx, « Critères de localisation d'activités économiques à Montréal », *Montréal International*, janvier 1998.

d'information. L'accès aux connaissances technologiques est la base de la productivité et de la compétitivité dans ce contexte. Les flux de capitaux et les flux de production, de gestion et de distribution qui y sont reliés se manifestent dans des réseaux interreliés à géométrie variable.

Au Québec et dans les autres provinces du Canada se produit une réorientation des flux d'exportation et d'importation d'un axe est-ouest vers un axe nord-sud, résultat inévitable de l'intégration économique qui nous fait retourner au début de la colonisation de l'Amérique du nord.

Notre analyse, incomplète, nous en convenons, des données concernant la formation d'une région économique transfrontalière dans le nord-est, région qui a comme noyau le Québec et les États de la Nouvelle-Angleterre nous incite à réitérer notre proposition de favoriser les initiatives communes visant la production de biens et services entre les entreprises du Québec et celles des autres États et provinces de la région nord-est, et ce, afin de mieux pénétrer les marchés extérieurs qui quoique distants, sont plus dynamiques et plus facilement accessibles dans la nouvelle économie de haute technologie et de services où le changement technologique a réduit l'importance des coûts de transport et modifié la signification du temps et de l'espace. La mise sur pied de comités de travail dans divers secteurs, et la mise en place du Fonds de capital de risque pour promouvoir les investissements directs, les alliances et partenariats entre entreprises de la région du nord-est nous semble des initiatives à explorer par la Conférence des premiers ministres du Québec et des provinces de l'Atlantique avec les Gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre.

Le commerce intra-firme et intra-industrie représente un genre de commerce à favoriser pour tirer profit des avantages comparés du Québec. Ce genre de commerce permet une spécialisation et des économies d'échelle accrues. Les entreprises pratiquant ce genre de commerce peuvent en conséquence s'insérer plus efficacement dans des marchés extérieurs.

La politique de développement économique du Québec n'a pas été exposée au complet dans l'énoncé de mars 1998. Nous avons noté la place limitée qu'y trouvent les domaines de l'information et des communications, domaines ayant toutefois fait l'objet de la présentation d'un énoncé de mars 1999 que nous n'avons pas pu prendre en considération dans le présent texte.

Sans doute voudra-t-on bien identifier les rôles des industries culturelles, sportives et les industries du loisir et du tourisme dans une stratégie de développement économique québécoise plus complète. Notre interprétation de la nature de la nouvelle économie nous porte à anticiper le développement soutenu d'activités dans ces domaines fort importants pour le développement économique du Québec.

Nous avons souligné les effets de localisation et de régionalisation qu'engendre le phénomène de l'intégration économique et souligné l'importance des synergies locales et régionales dans le modèle de développement économique pertinent. La métropolisation et les relations commerciales interrégionales-internationales sont un autre aspect de cet effet de la mondialisation. Préciser la politique de développement économique et de développement des marchés du Québec à la lumière d'une lecture du phénomène de développement inégal et de régionalisation en cours en Amérique du Nord et dans l'hémisphère Ouest est un autre élément nécessaire à l'amélioration de notre politique de développement économique. Il se manifeste des effets de polarisation et de production frugale ici et là en Amérique du Nord, et notre politique de développement des marchés sera d'autant plus efficace que nous aurons fait une lecture ventilée et détaillée du développement économique au niveau des grandes agglomérations américaines²⁰. La pertinence et le succès de nos initiatives visant à améliorer la performance économique de Montréal et nos activités interrégionales-internationales dépendent en partie de telles informations.

En ce qui concerne Montréal, il nous faut attendre l'énoncé de politique qui pourra encadrer et orienter les initiatives privées et publiques nécessaires à la réussite de son insertion dans la hiérarchie des grandes villes. Ayant traité de ce sujet dans un autre rapport, nous passons sous silence plusieurs de nos suggestions sur le sujet, en ne rappelant que celles-ci : 1) il est indiqué de doter la région de Montréal de mécanismes efficaces pour améliorer les synergies horizontales et verticales que l'on y trouve et développer un cadre d'action pluriannuel ; 2) il est indiqué d'accélérer son virage vers le Sud et l'international, son orientation est-ouest retardant son développement ; 3) il faut faire des efforts pour donner à la RMM et au Québec une image plus positive afin de contrer les efforts de ceux qui véhiculent une image négative de la réalité montréalaise et québécoise ; 4) il est indiqué de réaliser la force des tendances qui mènent à un « trou de beigne » et à la concentration de la pauvreté dans la ville de Montréal, et si l'on décide de contrer cet effet, le faire en nuisant le moins possible au développement de l'ensemble de la région ; 5) en plus d'appuyer les initiatives locales et régionales, il nous semble opportun d'examiner de façon soutenue les relations interrégionales au sein du Québec, l'intégration économique ayant pour effet d'affaiblir les liens entre certaines régions du Québec.

La métropolisation et l'établissement de relations plus soutenues entre la région de Montréal et d'autres agglomérations aux États-Unis

20. Nous compléterons d'ici peu un projet qui étudie les déterminants de la compétitivité des grandes villes américaines et canadiennes grâce à l'appui financier du ministère des Finances du Québec.

et ailleurs peuvent s'accompagner de la perte de son arrière-pays par la RMM. Réitérons à ce sujet notre proposition de doter le Québec d'une politique des villes et régions et d'un Conseil des villes et régions.

L'investissement direct étranger étant un véhicule important d'adaptation au nouveau contexte d'intégration, la mise au point d'une politique de l'investissement direct québécois à l'étranger et d'une politique des alliances et partenariats avec l'étranger est aussi à envisager.

Par ailleurs, le modèle du capitalisme informationnel prenant de l'ampleur dans le monde, on doit multiplier les projets visant à faire de Montréal un centre financier international, moyen qui permettrait entre autres de diversifier les placements des citoyens et citoyennes du Québec.

Ayant maintenant développé une activité importante dans les industries de l'aérospatiale, des technologies de l'information, de la biotechnologie et de l'électricité, le Québec devrait concentrer ses efforts sur les applications des nouvelles technologies. La création de la richesse et des revenus est de plus en plus reliée aux applications plutôt qu'à la production de biens, qu'il ne faut cependant pas pour autant négliger.

Entrepreneurship, capital de risque, flexibilité, nouveauté, information et savoir, haute technologie, contrôle de la qualité, investissement en équipements de technologie de l'information, investissements dans la culture, les sports et les loisirs, gouvernement léger appliquant des politiques horizontales et non sélectives quoique suffisamment souple pour tenir compte de la diversité des secteurs et des régions, voilà certains éléments à valoriser pour permettre au Québec d'atteindre ses objectifs économiques sociaux et politiques.

Enfin, il nous apparaît primordial de promouvoir la culture et la langue française, éléments indispensables pour favoriser les synergies, la transmission de l'information et des connaissances, pour soutenir l'identification, la spécificité et la particularité québécoise dans le contexte homogénéisant de la mondialisation. C'est là une condition *sine qua non* pour éviter l'américanisation et réussir le projet d'américanité.